

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	8

SEANCE ORDINAIRE DU 25 juin 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt cinq juin à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 034-2026 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Mathias GIRARDIN, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Vanessa COURDEROT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation

19 juin 2026

Absents excusés : Elfi BARBARIN qui donne pouvoir à Emilie PARROT, Pascal COURDEROT

Date de l'affichage

26 juin 2026

Absent :

Secrétaire de séance : Stéphanie BLANCHON GRENOT

David CHECHILLOT n'a pas pris part à la délibération.

Devis coupe de bois façonnés bord de route

Vu le devis de l'entreprise CHECHILLOT pour l'abattage et le débardage des grumes des parcelles 6 et 41.

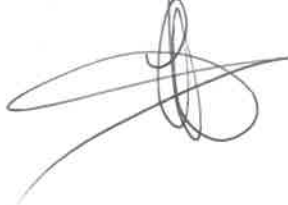
Considérant le tarif fixé au m3 et s'élevant à 12 € HT pour chaque prestation.

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour, valide le devis pour la coupe de bois façonnés.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

**Le/La secrétaire,
Stéphanie BLANCHON GRENOT**



**Le Maire,
Hervé GUIBELIN**



Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026

ID : 039-213903081-20260625-2026_D034-DE

